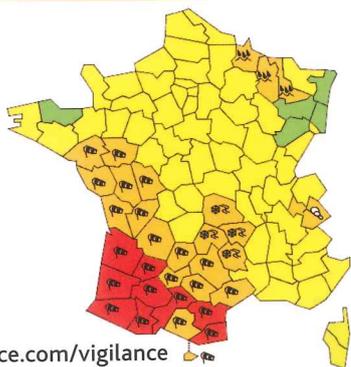


La prévision, la vigilance et l'alerte

► **Météo-France** émet des **cartes de vigilance** lorsque des fortes précipitations, des vents violents, des tempêtes sont prévisibles.



<http://france.meteofrance.com/vigilance>

Le Service de Prévision des crues (SPC, DDTM de Carcassonne) surveille la montée des eaux du Tech grâce à des stations qui mesurent l'intensité des pluies (pluviomètre) et le niveau du fleuve (limnimètre), réparties entre La Preste et Elne.

Lorsqu'il y a risque de crue, les tronçons de rivière sont colorés sur la carte, en jaune, orange ou rouge: www.vigicrues.gouv.fr.

Il n'y a pas de prévision des crues pour les affluents; il faut observer les cartes de vigilance de Météo-France.



Échelle de crue du Boulou sur le Tech

A l'annonce des précipitations : «Vigilance-Météo» et «Vigicrues» du **VERT** au **ROUGE = DANGER**

Vert	situation normale – pas de risque de crue
Jaune	risque de crue n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière
Orange	risque de crue important – risque d'impacts sur les personnes et les biens
Rouge	risque de crue exceptionnelle ou majeure

■ Soyez vigilants et tenez vous informés lorsque des **situations exceptionnelles** sont prévisibles.

■ Écoutez **France Bleu Roussillon FM 101.6**

■ Soyez attentifs **aux informations et aux consignes données par la Mairie.**

Lorsqu'il y a un risque de fortes précipitations pouvant entraîner des crues, le Préfet informe le Maire.

● **Les Élus et les Services municipaux sont en état de vigilance** lorsque l'Alerte est transmise sur le Bassin du Tech, lorsque Météo-France annonce des précipitations importantes.

● **Une Cellule de crise** est mise en place; une surveillance régulière est faite au niveau du Tech, du Sant Cristau, des correcs du Salt del Agua (Vaill Mourene), dels Tuïres (del Conill Podrit), des Anglades (riba Colomera) et autres ravins qui s'écoulent sur le territoire de la commune ainsi que des Canaux d'arrosage «canal des Albères» et «canal de Palau».

□ **Le Maire** met en place le «**Plan Communal de Sauvegarde**» (PCS)
Le PCS définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer la **SAUVEGARDE DE LA POPULATION** :

- l'alerte
- l'information
- la protection
- le soutien

□ **Le Préfet** active le dispositif «**ORSEC**» (Organisation de la Réponse de la **SÉ**cureté Civile) lorsque l'événement dépasse les capacités de la commune, lorsque le Maire fait appel au représentant de l'État. Le rôle des Services d'Urgence est de **SECOURIR LA POPULATION**; les Sapeurs-Pompiers, les Services médicaux, **sont des acteurs formés aux secours**: soigner, médicaliser, évacuer d'urgence.

Les consignes de sécurité

Avant

- **Informez-vous** sur les risques d'inondation, leur fréquence et leur importance (Mairie, Préfecture).
- **Prenez** connaissance du PPRi qui identifie les zones exposées et précise la réglementation en matière d'urbanisme qui s'impose au PLU (ancien POS).
- **Rendez** vos constructions moins vulnérables ; prévoyez la possibilité de mettre en place des «tampes» (planches en bois ou en métal glissées dans des rails devant les portes).
- **Prévoyez** les moyens de surélever le mobilier ou de le monter à l'étage.
- **Prévoyez la mise en sûreté des véhicules avant l'inondation.** Les voitures emportées aggravent les dégâts et peuvent aussi créer des embâcles.
- **Munissez-vous** d'une radio à piles, d'une lampe torche, de piles de rechange, de bougies et briquet.
- **Etablissez** une «check-list» de ce que vous devez faire en cas d'urgence.
- **Apprenez** à observer les conditions climatiques (le ciel, les vents, les nuages, les précipitations).
- **Achetez un pluviomètre** (si vous avez un jardin).
- **Suivez les conseils** des Anciens.
- **Écoutez** les informations.

À L'ANNONCE DE LA MONTÉE DES EAUX

- **Fermez** les portes, les fenêtres, les aérations.
- **Installez** les mesures de protection provisoire, les «tampes».
- **Mettez** hors d'eau ce qui peut l'être.
- **Coupez** le courant électrique et le gaz pour éviter l'électrocution ou l'explosion (si l'eau commence à rentrer chez vous).
- **Montez**, si possible, à l'étage avec de l'eau potable, des vivres, vos papiers d'identité, une radio à piles, une lampe de poche, des vêtements chauds et vos médicaments.
- **Ne téléphonez pas** inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours.
- **Ne vous engagez pas** à pied dans une zone inondée : les plaques des bouches d'égout ou du pluvial se soulèvent, vous risquez de tomber et d'être aspiré dans le réseau ; vous risquez aussi de tomber dans les fossés de part et d'autre des routes et chemins.
- **Ne vous engagez pas** là où le ruissellement est fort, le courant risque de vous déstabiliser et de vous faire tomber.
- **Ne vous engagez pas** en voiture dans une zone inondée : une voiture n'est plus manœuvrable dès 30 à 50 cm d'eau et peut être emportée par le courant ; les

fossés le long des routes et chemins ne sont plus visibles.

- **N'empruntez jamais un passage à gué** lorsqu'il y a une inondation **et même lorsqu'il y a très peu d'eau.**
- **Ne mettez pas** la vie des personnes venant vous secourir en danger.
- **N'observez pas** la montée des eaux en restant sur un pont ; il peut être emporté par les flots, et vous avec.
- **N'allez pas** chercher les enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux.
- **Attendez** les consignes des autorités ; **écoutez la radio.**

En cas d'évacuation à la demande des autorités et des secours prenez vos papiers d'identité, votre carte vitale, vos médicaments et si possible, fermez les bâtiments.

Après

- **Assurez-vous** à la Mairie que l'eau du robinet est potable.
- **Aérez** et désinfectez les pièces.
- **Ne rétablissez** l'électricité que sur une installation sèche.
- **Chauffez** dès que possible.
- **Faites l'inventaire** des dommages ; **photographiez** les dégâts.

AYEZ TOUJOURS LES BONS RÉFLEXES



Fermer les portes, les fenêtres, les aérations



Couper le gaz et l'électricité, si l'eau commence à rentrer



Monter à l'étage



Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre



Ne pas téléphoner ; libérer les lignes pour les secours



Ne pas aller chercher vos enfants à l'école



Ne pas prendre votre voiture ; ne pas forcer les interdictions